

Chers Parents,
Chers Élèves,

Le CO de La Tour-de-Trême offre la possibilité aux élèves qui aiment chanter de participer au choeur de 9^H-10^H. Cette activité permet notamment d'aborder un répertoire plus large que celui travaillé durant le cours de musique, de développer ses talents de choriste, voire de soliste pour les volontaires, et de créer des liens entre les élèves de différentes classes.

Les prestations qui échelonneront notre année musicale sont les suivantes, sous réserve de modifications :

- concert de Noël inter-CO du canton, le JE 17 décembre 2020, à 19h30 à Morat ;
- fête de Noël du CO de La Tour-de-Trême, le VE 18 décembre 2020, l'après-midi ;
- deux grands concerts de fin d'année en collaboration avec le choeur de 11^H et les COrdes du CO, les JE 10 et VE 11 juin 2021, en soirée ;
- éventuelle prestation lors de la clôture scolaire.

Les répétitions auront lieu chaque semaine le **vendredi de 12h20 à 13h10, en salle de musique 2.19**. Tous les élèves inscrits au choeur sont automatiquement inscrits au repas à l'école à 11h40 le jour de la répétition. Si un élève souhaite se désinscrire du repas, il doit le faire au bureau des adjoints, au plus tard d'ici le vendredi 11 septembre à la récréation.

Tous les élèves qui souhaitent s'inscrire au choeur de 9^H-10^H sont convoqués à une courte **séance d'information le lundi 7 septembre à 9h40 devant les salles de musique**.

Pour des raisons d'organisation, **l'inscription se fait d'ici le ME 9 septembre** de la manière suivante:

1. remplir le formulaire d'inscription en ligne (via le site internet du CO) ;
2. compléter, signer et rendre le contrat d'inscription papier ci-joint à Marie Grandjean ou à l'enseignant de musique en classe.

Je me réjouis de rencontrer les choristes lors de la première répétition qui aura lieu le **vendredi 18 septembre de 12h20 à 13h10 en salle de musique 2.19**.

Face à la situation sanitaire actuelle, nous nous engageons évidemment à pratiquer notre activité en respectant les recommandations cantonales concernant le chant dans l'éducation musicale (distance : 1,5 m. et aération) :

Le chant choral et l'utilisation d'instruments à vent sont possibles en respectant les règles de distance et d'hygiène, ainsi qu'avec une aération constante ou en étant à l'extérieur.

(point 8.3, p.10 du Concept de protection pour l'enseignement obligatoire de 1^H-11^H et pour l'enseignement spécialisé, 17 août 2020, Etat de Fribourg, Service de l'enseignement obligatoire de langue française.)

En fonction du nombre d'inscriptions, il est donc possible que nous devions procéder à un numerus clausus, afin de respecter la distance entre les chanteurs, ceci pour la sécurité de tous. Nous vous tiendrons informés dès que nous aurons reçu toutes les inscriptions.

Enfin, merci de prêter une attention particulière aux dates inscrites au verso de cette feuille. N'hésitez pas à me contacter pour toute question ; vous trouverez mes coordonnées dans la signature de ce message.



Dates à copier dans l'agenda de l'élève ET dans l'agenda familial

Date	Heure	Lieu	Événement
jeudi, 10 décembre 2020	après-midi	aula CO de Riaz	répétition (dans le cadre d'une journée musicale au CO)
jeudi 17 décembre 2020	en soirée	église allemande, Morat	raccord puis concert de Noël inter-CO du canton
vendredi 18 décembre 2020	après-midi	CO	animation de la fête de Noël du CO
mardi 27 avril 2021	après-midi	aula CO de Riaz	répétition (dans le cadre d'une journée musicale au CO)
mercredi 9 juin 2021	8h10 à 11h35	à définir	répétition générale n° 1
jeudi 10 juin 2021	12h15 à 15h45	à définir	répétition générale n° 2
	18h00 à 22h00	à définir	raccord puis concert annuel n° 1
vendredi 11 juin 2021	18h00 à 22h00	à définir	raccord puis concert annuel n° 2
jeudi, 8 juillet 2021	matinée	salle CO2	éventuelle prestation dans le cadre de la cérémonie de clôture du CO

Résumé des tâches et délais (à copier dans le carnet de devoirs!)

Délai	Tâches / Informations
1 Dès la réception de cette lettre	Relever les dates importantes dans son propre agenda / carnet de devoirs ET dans l'agenda de la famille.
2 Lundi 7 septembre 9h40 (salles musique)	Se rendre à la séance d'information.
3 D'ici le mercredi 9 septembre 19h00, dernier délai	<ol style="list-style-type: none"> Avoir rendu le contrat d'inscription papier ci-joint complété et signé. Avoir complété le formulaire d'inscription en ligne concernant le chœur de 9^H-10^H (se rendre sur le site internet du CO pour ce faire).
4 Au plus tard, le vendredi 11 septembre à la récréation (bureau des adjoints)	Si l'élève ne souhaite pas manger au CO le jour de la répétition, se désinscrire du repas au bureau des adjoints de direction.
5 Vendredi 18 septembre à 12h20 (salle 2.19)	Se rendre à la première répétition avec un dossier noir fin à élastique (qui servira à classer les partitions)

Je vous présente, chers Parents, chers Élèves, mes cordiales salutations.

Marie Grandjean
marie.grandjean@eduf.r.ch
079 236 48 06

CONTRAT

à compléter et à retourner à Marie Grandjean ou à l'enseignant de musique
au plus tard le mercredi 9 septembre 2020

À l'attention de l'élève :

Je m'inscris au chœur de 9^H-10^H du CO de La Tour-de-Trême et m'engage à avoir une attitude positive au sein de cet ensemble et à être présentE aux répétitions ainsi qu'aux concerts.

J'ai complété le formulaire d'inscription en ligne (sur le site du CO).

Nom : Prénom : Classe :

Signature de l'élève :

À l'attention des parents :

Nous certifions avoir pris connaissance des informations concernant le chœur de 9^H-10^H du CO de La Tour-de-Trême et nous attestons que notre fils/fille participera durant l'année scolaire 2020-2021 aux activités du chœur.

Date : Signature des parents :